

Mai
2017

L'ILE D'YEU

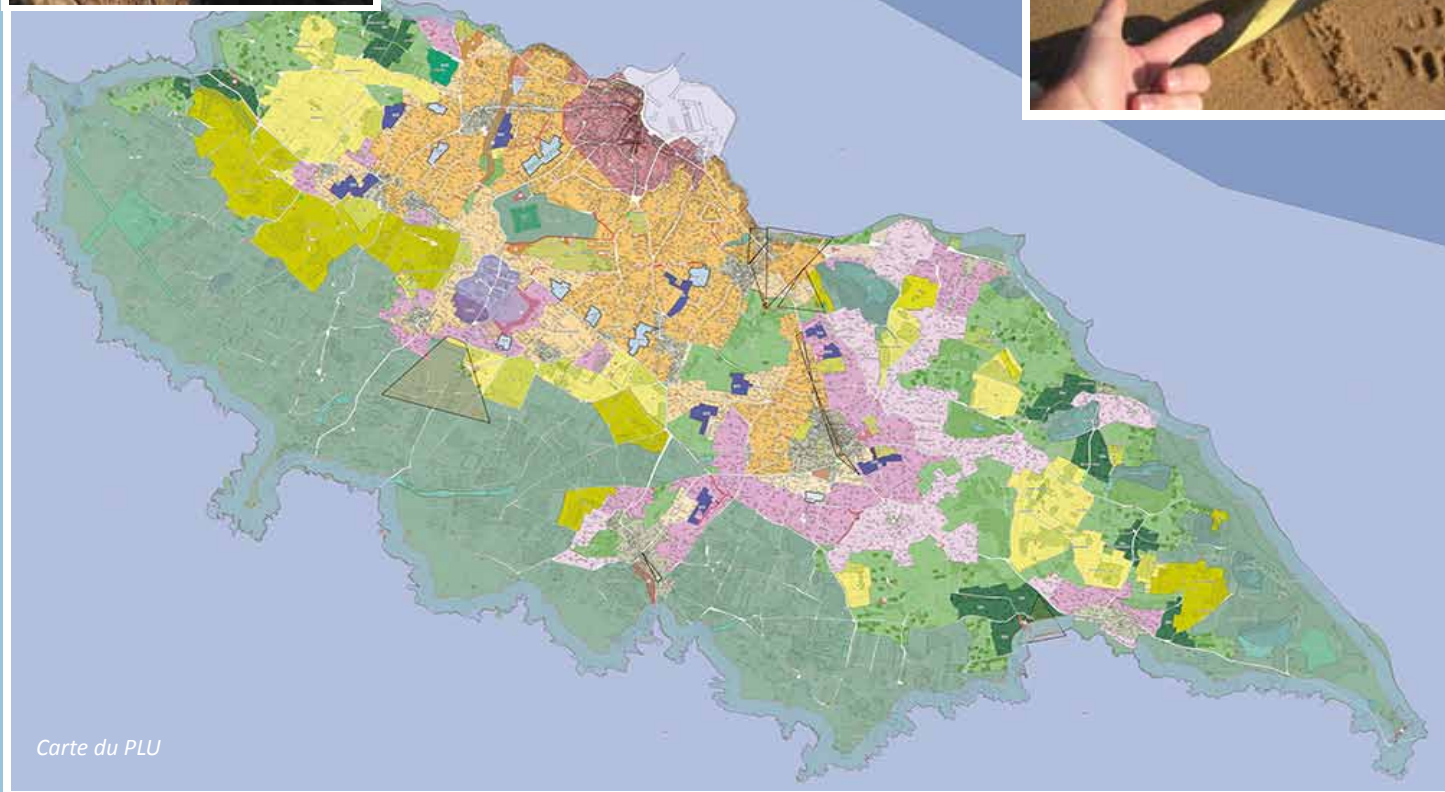
magazine



Erosion dunaire



Câble fibre optique



Carte du PLU

---> Dossier sur l'aménagement du territoire

Le coq

Le coq se dresse à nouveau au faite du clocher de l'église du Port. Fier sur ses ergots, ce coq tout neuf indique à tous la direction du vent.

Qu'on me permette d'utiliser cette image pour symboliser l'action de notre équipe municipale déjà à mi-mandat.

La direction que nous avons prise dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme était la bonne puisqu'il a fait l'objet de l'approbation du Tribunal Administratif, malgré les attaques. Après tant de temps consacré par les équipes municipales depuis 20 ans nous espérions cette bonne nouvelle.

La direction que nous avons retenue pour la construction et la maîtrise du budget communal était adaptée : l'équilibre budgétaire est assuré, l'épargne se maintient à un niveau intéressant, et le ratio de désendettement positionné à 6 ans est sécurisé. L'année 2016 constitue la deuxième année consécutive où la commune n'a pas réalisé d'emprunt pour financer ses investissements. Par ailleurs, la masse salariale est stabilisée depuis 4 ans à environ : 4,2 millions d'euros.

La bonne direction, c'est également le choix que nous avons fait d'une stabilisation des impôts locaux communaux. Les taux seront inchangés pour 2017.

Face à la diminution des dotations versées par l'État aux collectivités locales, la bonne direction était de faire valoir la situation des îles du Ponant pour que l'État compense les surcoûts supportés par les communes insulaires.

C'est un dossier qu'il a fallu porter pendant près de 10 ans. Ainsi, avec la mobilisation de

l'association des Iles du Ponant, l'Île d'Yeu accède dès 2017 et chaque année, à une dotation spécifique de plus de 1,1 million d'euros.



Par ailleurs, nos activités en faveur de la transition énergétique et de l'innovation (Yeu 2030) nous ont permis de bénéficier d'aides financières exceptionnelles d'1 million d'euros de 2016 à 2020.

Cette bonne santé financière, due à notre gestion rigoureuse, permet d'envisager, plus sereinement, la réalisation de nos investissements. L'ancien centre technique municipal (CTM) ayant été incendié, nous avons prévu une reconstruction dans la zone de la Marêche. Le bâtiment de la mairie sera, lui aussi, rénové, embelli et agrandi afin de regrouper des services actuellement dispersés. Le projet d'une nouvelle bibliothèque que nous avons présenté lors des élections municipales devient réalisable.

Ces projets font l'objet de montages financiers complexes qui prennent en compte nos possibilités budgétaires et conjuguent des subventions, de l'emprunt et de l'autofinancement.

Le vieux coq était âgé de 150 ans. Il a veillé durant toutes ces années sur la vie de nos anciens. Il a été témoin de bien des drames comme ceux de 1917 dont nous célébrons, cette année, le centenaire. Mais aussi le témoin de la vie sur l'île, au rythme de son évolution.

Puisse le nouveau durer aussi longtemps.

Bruno NOURY
Maire

Conseiller Départemental de la Vendée

Bulletin municipal
Edition mai 2017

Directeur de la publication :
Bruno NOURY

Photos :
Services Municipaux

Conception et réalisation :
Mairie de l'Île d'Yeu

Imprimé en 3000 exemplaires
Dépôt légal :
1er trimestre 2001
ISSN 1624-1487



20 mars 2017

Installation du nouveau coq-girouette sur le clocher de l'église Notre-Dame du port

Sommaire

| | |
|----------------------|---------|
| Edito | page 2 |
| Rétrospective | page 3 |
| Dossier | page 4 |
| Cadre de vie | page 8 |
| Etat-Civil | page 12 |
| Et pourquoi | page 13 |
| A savoir | page 14 |
| Expression politique | page 14 |
| Vie Culturelle | page 15 |

Forum Jobs Saisonniers



Echanges entre employeurs et futurs saisonniers

Comme chaque année, le Relais Emploi et le Point Information Jeunesse ont organisé, le 25 février, la journée «jobs d'été» afin d'informer et de donner des conseils

aux personnes en quête d'un emploi saisonnier.

Pour les candidats, ce forum permet de bénéficier d'une écoute et d'une information précise sur les fiches de poste de la part des recruteurs et d'avoir le temps d'exposer leur

parcours et leur motivation. Pour les plus jeunes, c'est aussi l'occasion d'avoir un premier entretien d'embauche.

Du côté des entreprises, cela répond à un besoin de recrutement et à la création d'un vivier de candidatures.

Des espaces d'information et de conseil étaient également mis en place pendant le forum, notamment un stand d'appui pour les demandeurs d'emploi et les entreprises avec le Pôle Emploi de Challans. En amont, des ateliers d'écriture de CV et de lettres de motivation ainsi que de simulations d'entretiens d'embauche étaient proposés.

24 entreprises étaient présentes et plus de 120 personnes se sont déplacées lors de cette rencontre.

Inaugurations

Fibre optique - 11 février 2017

La signature du partenariat entre Vendée Numérique et Orange avait lieu à l'île d'Yeu, symbolisant la volonté des partenaires de participer au désenclavement numérique de l'île. A cette occasion, ils en ont profité pour inaugurer officiellement le raccordement optique de l'île en présence de Bruno Retailleau - Président de Région, Yves Auvinet - Président du Département, Alain Le Boeuf - Président de Vendée Numérique, Bruno Noury - Maire et Conseiller Départemental, Carole Charreau - Conseillère Départementale et Pierre Jacobs - Directeur d'Orange Ouest.



Plateforme «La Gravaire» - 9 mars 2017

Ce jour a eu lieu l'inauguration du site de réception et de valorisation des déchets végétaux et des gravats sur l'île avec : Jean-Benoît Albertini - Préfet de Vendée, Yves Auvinet - Président du Département, Hervé Robineau - Président de Trivalis, Bruno Noury - Maire et Conseiller Départemental, Carole Charreau - Conseillère Départementale, les élus, les agents municipaux et de nombreuses autres personnes.



Nouveau chef de brigade : Eric Faure

Eric Faure connaît l'île depuis son enfance.

Originaire d'Ardèche, ce gendarme de 49 ans, marié et père de 3 enfants, a pris ses fonctions le 1^{er} février.

Il a débuté en 1987 au centre technique de la gendarmerie nationale à Rosny sous Bois pour son service militaire. Il a été formé à l'école des sous-officiers de gendarmerie à Maisons Alfort. Il a servi en Haute Loire, en Guadeloupe, en Nouvelle Calédonie, en Hautes Alpes, dans les Alpes de Haute Provence, en Haute Savoie et en Haute Vienne.

Le major Eric Faure encadre une brigade de 6 gendarmes et de 10 renforts pour la saison.



Dossier : aménagement du territoire

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) opposable a fait l'objet de 10 recours au moment de son approbation.

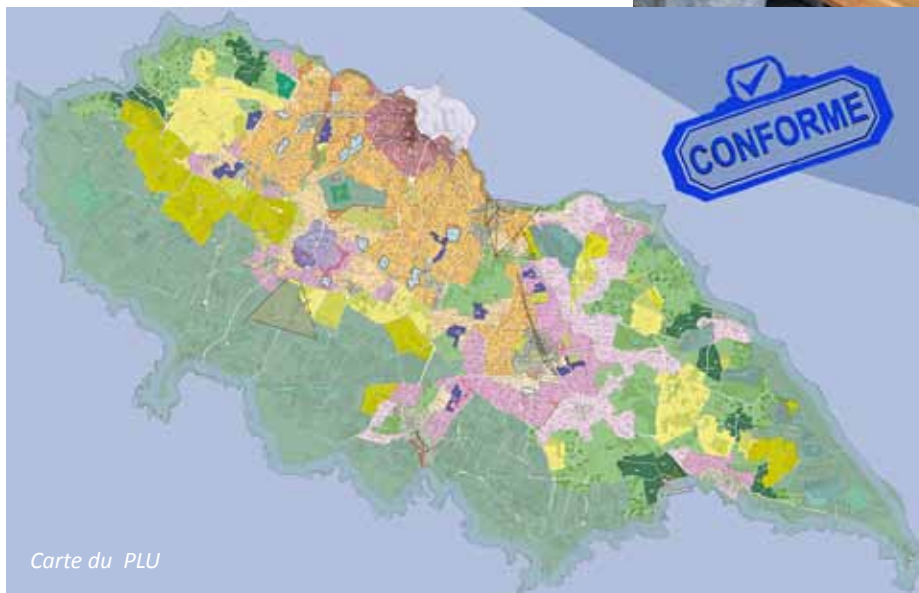
Le 13 décembre 2016, le rapporteur du Tribunal Administratif a conclu à la légalité du PLU. Seules 4 annulations partielles (zonage ou règlement) étaient retenues.

Finalement, le 10 janvier dernier, le juge du Tribunal Administratif a confirmé que le PLU de l'Île d'Yeu était applicable. Il a annulé partiellement le document que pour 3 cas qui ne

remettent donc pas en cause tout le travail lié à ce PLU. Le conseil municipal a mis à jour son document afin de prendre en considération les demandes émanant du Tribunal Administratif soit deux modifications de zonages et une modification de son règlement.

Pour contacter la commission d'urbanisme :

- se déplacer au service Urbanisme de la Maire,
- téléphoner au 02 51 59 91 47
- écrire à urbanisme@ile-yeu.fr



Foncier

La municipalité, soucieuse d'optimiser son patrimoine foncier, mène de concert plusieurs dossiers.

Les biens sans maîtres

La commune arrive au terme de la procédure des «Biens sans Maître». Pour rappel, les Biens sans Maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est inconnu, disparu ou décédé, et pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

La commune s'est attachée à mener à bien la procédure spécifique visant à effectuer les recherches de propriétaires potentiels. L'objectif étant de clarifier la base

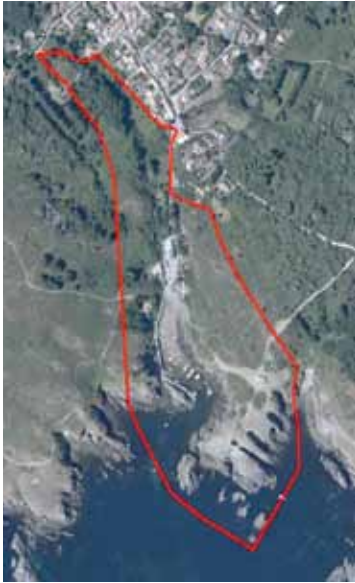
cadastrale et, le cas échéant, après publicité, d'intégrer ces biens dans le domaine privé de la commune : 19 biens sont concernés et un arrêté du maire a été pris afin que ces parcelles soient intégrées dans les propriétés communales.

Le Billard Club

Le terrain du Billard Club, propriété communale, est en vente (se renseigner auprès des agences immobilières).

3 lots ont déjà été vendus. Le reste de la propriété (en lots ou d'un seul tenant) est encore disponible.

Port de la Meule : réhabilitation



L'objet portera notamment sur l'organisation des cheminements autour de la chapelle et le réaménagement de l'entrée du site : parking, déplacement du poste de relevage, reconstruction des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, la mise en valeur des murs de pierres sèches bordant la voie, réhabilitation du perré le long du restaurant et la gestion hydraulique.

Une attention particulière sera portée à la restauration écologique du site. Le département propriétaire du port et de surfaces foncières sur ce secteur sera associé au projet. La restauration du port de la Meule mettra ainsi en valeur le cachet exceptionnel de ce site emblématique de l'île.



Erosion dunaire

Les propositions techniques et financières de confortement des enrochements ont abouti à un programme pluriannuel. Une première série d'interventions a été réalisée fin 2016 et début 2017. Elle concerne des zones en lien avec des réseaux et des routes.

Il s'agit de travaux d'urgence pour la sécurité des habitations face à la mer et de la pérennité des axes structurants (circulation). Ils sont assurés uniquement par des «remaniements d'enrochements» déjà existants avec mise en place de géotextile pour pallier le défaut de structure qui provoquait des désordres importants sur le terrain rendant dangereux, par endroit, les hauts de plage.

Les travaux ont été réalisés depuis la plage de la Pulante en revenant vers le port, soit :

- La Pulante,
- Le Cours du Moulin,
- Le Goron,
- Les Bossilles,
- La Borgne.

Au niveau du Cours du Moulin, une chicane en enrochement a été réalisée afin de faire obstacle à la mer ainsi qu'un accès pour permettre le désensablement du cours.

L'entreprise MERCERON a réalisé les travaux avec le concours d'un assistant à maîtrise d'ouvrage BSM (Bureau d'études SIROT & MICHEL).

Cette première tranche d'un montant global maximum de 140 000 euros HT, bénéficie d'une participation de l'État

(35 000 euros, soit 25%) et des participations de la Région et du Département à hauteur de 15% chacun.

Les demandes d'autorisation, concernant la seconde tranche, sont en cours et porteront sur les opérations suivantes :

- Ker Chalon : reprise et rehausse des enrochements existants,
- Pointe de la Gilberge,
- Marais salé.



Zone artisanale

La zone artisanale de la Marêche est depuis quelques mois en cours de mutation dans sa partie Est. Trois gros projets ont été façonnés et sont en cours.

Depuis le 1^{er} mars dernier, le pôle de la Gravaire, zone de réception des déchets verts et des gravats, a pris place dans la partie Sud-Est. Ce secteur va également accueillir le futur Centre Technique Municipal. Les services techniques de la commune, éclatés depuis le sinistre de l'ancien CTM rue des Corsaires, seront ainsi regroupés au sein d'une structure adéquate.

Le 3^{ème} dossier en cours, est l'extension de la zone artisanale, elle-même, qui permettra de répondre aux attentes des artisans souhaitant développer leur activité. Ce travail est mené en collaboration avec Vendée Expansion.



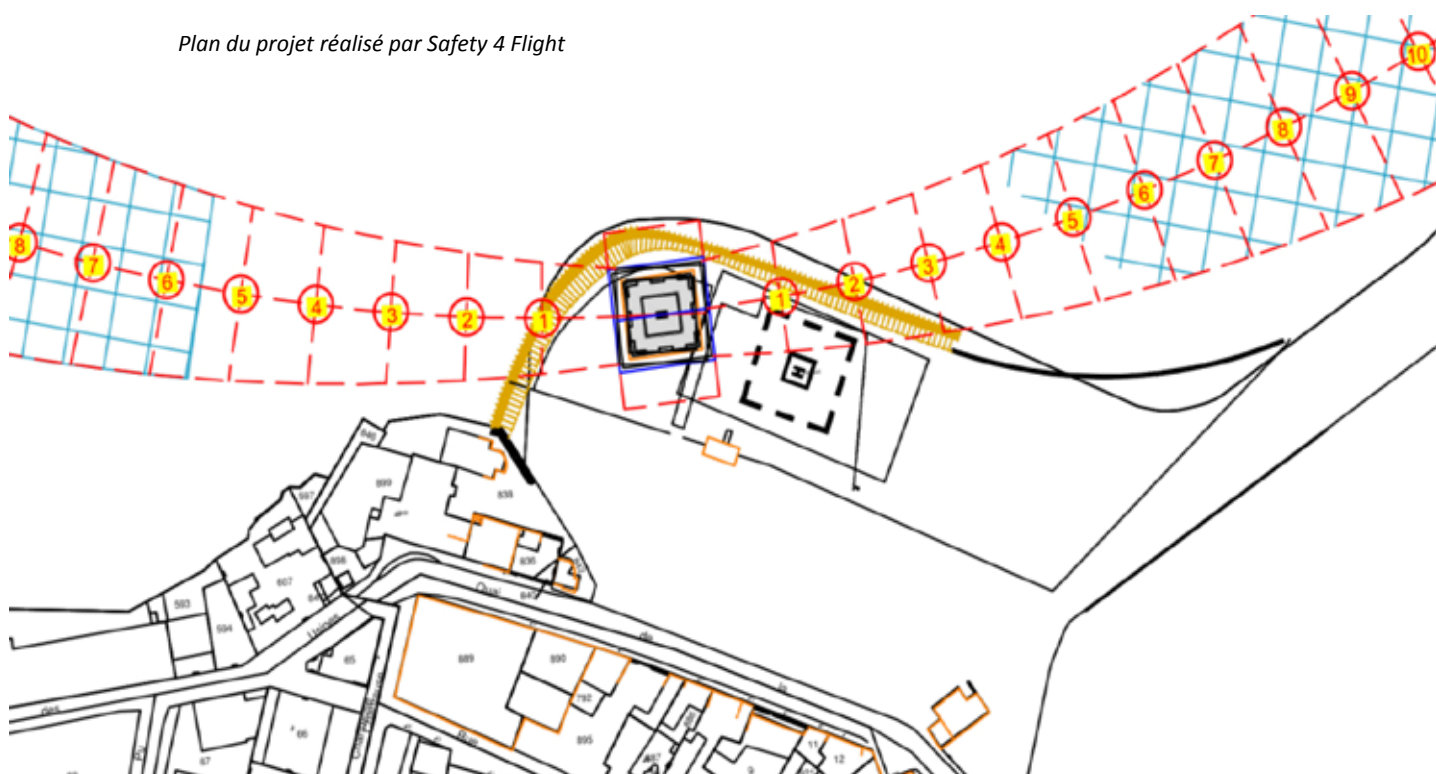
Hélistation

Le maintien de l'hélistation à Port-Joinville nécessite un agrément ministériel. Dans ce cadre, la commune a réalisé les études techniques et a saisi l'autorité environnementale ainsi que le directeur général de l'aviation civile. Fort de ces éléments, nous avons demandé au Préfet que la tenue d'une enquête publique soit organisée en juillet/août afin d'élargir la concertation auprès d'un maximum de personnes.

Le débat qui s'ouvre sur le maintien de l'hélistation à Port-Joinville et le cas échéant des conditions de son exploitation doit être le plus large possible.

Dans le cadre de la régularisation d'une hélistation ministérielle à Port Joinville, la collectivité a réalisé une étude d'impact qui sera jointe à l'enquête publique.

Plan du projet réalisé par Safety 4 Flight



La fibre optique

L'île d'Yeu est, aujourd'hui, relié au continent par un réseau de fibre optique.

La Région via le syndicat «GIGALIS» a largement participé à la réalisation de cette deserte. L'objectif premier a été de fibrer l'hôpital et le centre de Santé.



Aujourd'hui Vendée Numérique, structure départementale, est l'interlocuteur pour développer le réseau.

- Dans un 1^{er} temps, Vendée Numérique a été chargé de raccorder le NRA (central regroupant toutes les lignes en face de l'ancienne Poste) pour l'été 2017.
- Dans un 2nd temps, leur mission sera de booster le débit dans 3 zones : la Croix, Saint-Sauveur et la Meule les plus mal desservies à ce jour. Dans ces sites seront fibrés, dès cet été, les sous-répartiteurs chargés de

couvrir les zones correspondantes. Les abonnés concernés par la montée en débit des 3 sous répartiteurs verront leur débit largement augmenté avec accès au triple/play, comme 95% des lignes de l'île désormais, même si leur liaison continuera à se faire en fil de cuivre.

- Dans un 3^{ème} temps, des opérations spécifiques pour fibrer directement certains sites publics et/ou sites prioritaires doivent être menées.

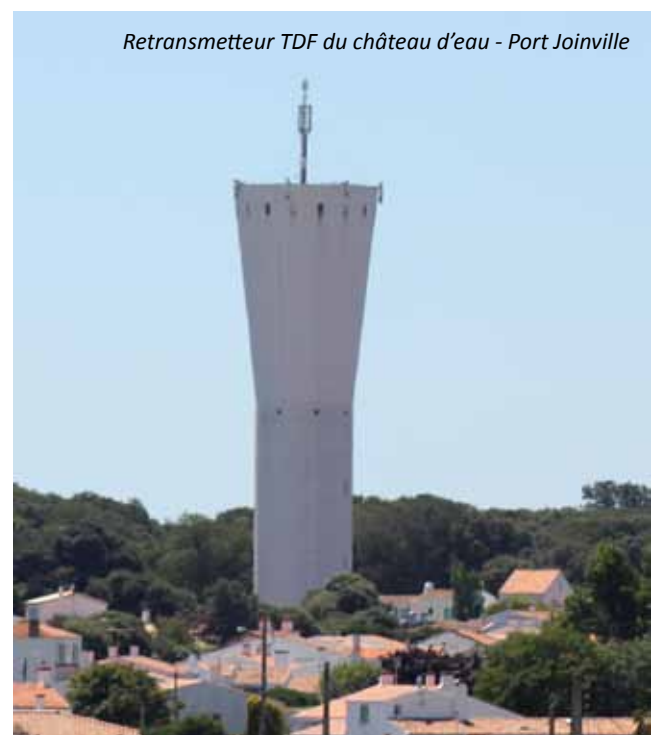


Réception télévisuelle

Depuis le passage à la TNT, la réception de la télévision sur l'île présente des déficiences trop fréquentes. L'émetteur du château d'eau, propriété de TDF (Télévision de France), transmet sur l'île le signal reçu de Haute Goulaine, insuffisamment puissant par rapport à notre éloignement. Depuis 2 ans, nous avons alerté TDF de ces dysfonctionnements et milité pour changer le système de réception. En captant un signal satellite plutôt que celui hertzien de Haute Goulaine, l'émetteur du château d'eau renverrait un signal net. TDF a fini par accepter le principe d'avoir recours à une réception satellite via une parabole. Pour mettre en œuvre une telle solution, il a fallu avoir l'aval du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) mais aussi et surtout l'aval et le co-financement des différents multiplex (un multiplex est un canal d'ondes correspondant à un bouquet de chaînes).

Depuis le 14/02/2017 les multiplex R2, R3, R4, R6 et R7 sont désormais retransmis à base d'un signal satellite. R1 qui correspond aux chaînes publiques (France 2, France 3 et France 5) pour des raisons techniques inhérentes au basculement régional de France 3, changera de canal.

Espérons que ces améliorations permettent d'avoir enfin une réception TV de bonne qualité.



Taux des impôts inchangés

La commune a du faire face aux diminutions de recettes de la dotation globale de fonctionnement (DGF) octroyée par l'État, chaque année, comme toutes les communes de France, c'est environ 450 000 euros de baisse en 3 ans pour la commune de l'île d'Yeu. Elle a donc dû réduire ses dépenses pour garder des marges de manoeuvre en investissements. Parallèlement, en concertation avec les autres îles du Ponant, nous avons milité pour qu'une étude soit entamée afin de soutenir auprès des élus nationaux une revendication des îles. Elles ont, en effet, à faire face à de nombreuses difficultés et notamment des surcoûts liés au caractère insulaire de leurs territoires.

La bonne nouvelle est tombée fin décembre

Devant la qualité de cette étude qui prouve les difficultés particulières des territoires insulaires et notamment les surcoûts insulaires, le Parlement a décidé d'intégrer dans la DGF une enveloppe spécifique dédiée à ces territoires. **Ainsi, c'est une somme de 1 139 000 euros par an qui sera allouée dès 2017 au budget communal de l'île d'Yeu.**

Comment utiliser cette nouvelle recette annuelle ?

Tout d'abord en desserrant l'étau des surcoûts insulaires que subit également chaque contribuable insulaire. Ainsi, les taux d'imposition ne seront pas augmentés cette année car il est équitable que les îlais puissent bénéficier de ce retour. La seconde orientation sera de réaliser plus rapidement les équipements publics qui participent au bien-être de tous et donnent aux équipes communales un outil de travail adapté à leurs missions (ex : démarrage en 2017 du CTM).

Quelques exemples d'équipement

- 2017/2018 : un nouveau centre technique municipal.
- 2017/2018/2019 : un gros programme d'investissement sur les postes de refoulement du réseau assainissement et de la station d'épuration.
- 2018/2019 : la médiathèque, et les Traines-Bottes.

Subventions aux associations

Pour l'année 2017, le conseil municipal a voté la somme de 40 020€ pour le bon fonctionnement des associations insulaires et 1 000€ pour quelques associations extérieures.

Eolien : où en est le projet ?

Pour rappel, le projet est porté par la société Eoliennes en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN), ayant pour actionnaires les sociétés Engie, EDP renewables, la caisse des dépôts.

Un partenariat exclusif a été conclu avec le turbinier Adwen (co-entreprise formée par Gamesa et Areva) pour la construction des éoliennes.



La société EMYN a été désignée lauréate de l'appel d'offres lancé par l'État en juin 2014. Ce projet de 496MW, devrait permettre ainsi de contribuer aux engagements de 23% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique français en 2020.

Dans le cadre de ce projet, la base de maintenance principale se situera à Port-Joinville, la base secondaire s'établira sur le port de l'Herbaudière à Noirmoutier. La base de maintenance devrait permettre la création de 70 à 80 emplois directs sur l'île, sans compter les emplois indirects.

La phase de développement du projet se poursuit avec EMYN et Adwen : une phase de négociations est en cours depuis plusieurs mois concernant les emprises de terrains (du port, de la commune et de l'aérodrome). Cette phase de discussion s'est déroulée avec la collectivité et les partenaires institutionnels compétents (CCI, Département).

Désormais, une phase de concertation plus élargie est nécessaire, notamment sur la question de l'implantation des bâtiments de maintenance.

La municipalité a créé un groupe de travail associant élus, UCA, Yeu Demain et les usagers du port pour traiter de ces questions.

Des réunions publiques seront organisées ainsi qu'une enquête publique.

Terres Fert'île

Le projet de reconquête des friches agricoles se poursuit.

Les premiers défrichages ont eu lieu au 1er trimestre 2017 - permettant d'installer le siège de l'entreprise Apiselect dans la zone du Sémaphore.

Un deuxième chantier de défrichage est prévu dans une Zone Prioritaire définie dans le cadre des travaux du Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) entre les Vieilles et le Marais Salé. Un ensemble cohérent de parcelles d'environ 7 000 m² s'est dégagé suite aux discussions et accords avec les propriétaires.

Des projets économiquement viables sont envisageables sur ces terrains.

Par ailleurs, sous l'égide du CDA, le Collectif Agricole de l'île d'Yeu a obtenu un financement de 30 000 € par la Fondation

de France pour l'embauche d'une chargée de mission, pour 2 ans, dans le cadre du projet depuis le 3 avril 2017.

Celle-ci, en partenariat avec le service développement économique de la commune, aura pour mission de continuer le travail commencé en 2015 : rechercher et contacter les propriétaires, suivre la signature des conventions, l'amorce de procédures de biens sans maîtres et des terres incultes si nécessaire, l'organisation de réunions et la communication autour du projet, le suivi des porteurs de projet, la réalisation d'opérations de défrichage et l'animation d'un « diagnostic de l'offre et de la demande alimentaire sur l'île d'Yeu ».

L'Europe, la commune et les associations isloises Yeu Demain et le Collectif Agricole participent financièrement à cette action.

Contact : Mathilde BARRÉ > terres-fert-ile@laposte.net

Charte pour une île sans pesticide

Les agents des services municipaux travaillent depuis plusieurs années à adapter leurs pratiques de gestion des espaces verts pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

La «Charte pour une île sans pesticides» est un projet multi-partenarial porté par le Collectif Agricole, Yeu Demain et l'association des Croqueurs de Pommes qui a pour objet d'associer autour de cette thématique la commune, les

associations, mais également les particuliers et les professionnels. La «Charte pour une île sans pesticides» étant en adéquation avec les objectifs de la commune, les élus l'ont voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 21 mars dernier.

Retrouvez le texte de la charte sur :

<https://collectifagricoleiledyeu.wordpress.com/>

Travaux de voirie

La municipalité continue de mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de circulation avec de nombreux chantiers de voirie envisagés en 2017. Au total, ce seront près de 620 000 € qui seront investis.

Au printemps 2017, une campagne d'enrobé sera réalisée sur les rues suivantes :

- Route des Anglais,
- Rue de la Fée,
- Rue des Abattoirs,
- Rue de la Croix de Jubilé,
- Rue des Chênes Verts et parking hôpital local.

Sur la commune, environ 70 km de chemins sont à entretenir. Selon la météo, l'entretien est variable. Chaque année, 130 000 euros sont investis dans les matériaux nécessaires à cet entretien.

Pour améliorer la pérennité, des essais vont être réalisés avec un liant hydraulique sur un chemin de terre souvent utilisé. Ce liant aura pour but de solidifier le chemin pour une meilleure tenue sur un plus longue période.

Un second essai concernera la pulvérisation d'un produit sur un chemin pour limiter la poussière et améliorer son imperméabilité et donc sa pérennité.



Travaux de voirie réalisés route des Anglais

GENOV

Le partenariat avec le Groupement d'Employeurs multi-sectoriels du Nord-Ouest Vendée (GENOV) vient d'être renouvelé jusqu'en 2019 afin de permettre aux entreprises isolées l'accès au partage de salariés. Le groupement intervient sur l'île en collaboration avec les services emploi et développement économique de la commune.

Ses objectifs sont :

- pérenniser et fidéliser les salariés en multi-activités,
- faciliter le recrutement et les tâches administratives des employeurs,
- développer le partenariat saisonnier mer/montagne.

La facilité d'accès au GENOV et ses compétences ont permis la signature de 3 CDI en temps partagé, 1 CDD long terme et plusieurs CDD saisonniers avec des hypothèses de futur CDI. L'appropriation par chacun de cette solution (employeurs et salariés) permettra à coup sûr de pérenniser des emplois sur l'île.

Contact : 02 51 35 81 00

Transport

L'hiver dernier, un service de transport à la demande a été testé en partenariat avec les taxis de la commune.

Cette expérimentation n'a pas été couronnée de succès dans la mesure où seulement 2 utilisateurs sur la quinzaine d'inscrits s'en sont servis régulièrement. En effet les conditions d'accès à ce service ne s'avèrent pas adaptées à une utilisation pour le public visé (+ de 60 ans et non imposable).

Dès lors, il nous faut réfléchir à un service adapté.

La réflexion se porte, entre autres, sur la mise en place d'un réseau d'auto-stop citoyen. Ce système fera appel aux îlais volontaires qui peuvent profiter de leurs déplacements au port pour emmener des voisins ou des personnes se trouvant sur leur trajet. Ce montage sera, bien sûr, organisé par les services municipaux et dans le cadre d'une convention prenant en charge une assurance pour ce transport.

Ces trajets permettront de rompre l'isolement que certains connaissent et de favoriser le déplacement sur l'île.

La marque : les produits de l'île d'Yeu



Stand sur le festival des Insulaires - 09/2016



Depuis 2012, la marque collective «Les produits de l'île d'Yeu» a pour objectif de valoriser le territoire en tant que «territoire spécifique de production et de création». Cette marque est protégée par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Actuellement, ce sont 18 producteurs qui sont regroupés au sein de l'association du même nom et défendent les valeurs de la marque :

- participer au dynamisme du territoire en continuant à se développer et à faire vivre ses producteurs,

- encourager le développement économique sur des secteurs diversifiés par l'achat de produits fabriqués sur l'île d'Yeu.

Ces actions, soutenues par la commune dans le cadre d'une convention pour les années 2017-2019, permettront au territoire insulaire de montrer tout le dynamisme et le savoir-faire des habitants lors de rendez-vous importants comme le festival des Insulaires, les marchés de Noël et les actions de promotion des salons touristiques du grand ouest.

Bibliothèque : état des lieux

La bibliothèque municipale située dans la BCD (bibliothèque centre documentaire) de l'Ecole Publique du Ponant rencontre un vif succès. Ce sont 740 lecteurs inscrits à ce jour. Ce chiffre correspond aux statistiques nationales de fréquentation des bibliothèques en France, et ce malgré l'exiguïté des locaux actuels.

Avec plus de 4 500 références en romans, bandes-dessinées, albums enfants et documentaires, la bibliothèque offre une large palette d'ouvrage propre à l'épanouissement des goûts de chacun. Les romans (36%) arrivent en tête des emprunts, suivis de près par les bandes dessinées (33%), les albums enfants (18%) et les documentaires (13%).

La fréquentation est, quant à elle, stable tout au long de l'année : près de 900 prêts s'effectuent chaque mois et vous êtes en moyenne 335 lecteurs à emprunter au moins un livre mensuellement. Nous avons d'ailleurs enregistré plus de prêts en janvier qu'en juillet ou en août.

Cet équipement est géré par une bibliothécaire secondée dans ses tâches par une formidable équipe d'une vingtaine de bénévoles qui, outre l'accueil du public, prennent en charge les animations. L'heure du conte pour les petits (dernier samedi

de chaque mois), les cafés lecture pour les plus grands (dernier mercredi du mois), et les rendez-vous jeux de société rythment ainsi la vie de notre bibliothèque. L'équipe a également lancé récemment l'opération «Livres à Roulettes». Le principe est simple : si vous ne pouvez pas vous déplacer, un service de portage de livres à domicile peut vous être proposé.

On le voit, la bibliothèque s'inscrit dans une dynamique portée par un engouement populaire qui conforte l'équipe municipale dans son choix d'offrir à la population un nouvel équipement dédié à la lecture publique ouvert à l'ensemble de la population. Cet espace ne saurait être un temple du savoir, mais bien un équipement structurant susceptible de répondre aux attentes de la population. Il comprendra une bibliothèque, le service patrimoine, un espace d'exposition, l'espace numérique régional ainsi que la structure jeunesse des Traîne-Bottes. Un groupe de travail composé des représentants de ces entités a été mis en place récemment afin de mieux réfléchir ensemble à cet équipement public. Dès 2017, un cabinet de programmiste sera mandaté afin que ce projet sorte de terre avant 2020.

Pour tous renseignements :
02 51 59 03 40 - bibliotheque@ile-yeu.fr

Centre de secours

Solidarité et dévouement au service du citoyen

Le centre de secours se compose actuellement de 3 sapeurs-pompiers professionnels et d'une trentaine de sapeurs pompiers volontaires (SPV).

Une campagne de recrutement est lancée pour accueillir de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires et donc renforcer l'équipe.

Les SPV sont des hommes ou des femmes âgés de 16 à 45 ans. Ils disposent de leurs droits civiques et remplissent les conditions d'aptitude médicale. La première année est surtout axée sur la formation (environ 200 heures). Elle a généralement lieu sur l'île et porte sur le secourisme (premiers gestes d'urgence) et la lutte contre l'incendie. En parallèle, le nouveau SPV assiste aux interventions en tant qu'observateur. Il participe à des entraînements sportifs mais également aux manœuvres (exercices de sauvetage et de secours). Il perçoit des indem-

nités pour chaque heure d'intervention ou de formation. Il bénéficie aussi d'une évolution de carrière selon l'ancienneté et/ou la réussite de formations.

Sur le site de l'île d'Yeu, un SPV est d'astreinte une semaine par mois. Il est évident que plus ils seront nombreux moins ils seront sollicités.

Un atout pour les entreprises

Pour un employeur, encourager le volontariat est un atout car il dispose ainsi d'une personne qualifiée en secourisme et incendie pour des conseils de prévention, de sécurité et capable d'intervenir en cas de besoin. Une convention peut également être signée entre l'entreprise et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour permettre aux SPV d'intervenir sur leur temps de travail.

Informations au Centre de Secours : 02.51.58.32.18



Bienvenue aux bébés

Novembre 2016

MÉCHIN Lola née le 24/11/2016 à Saint-Herblain de Marc et de Émilie VILLARBU
GADAL Léonard né le 26/11/2016 à la Roche Sur Yon de Olivier et de Morgan TONNEL

Décembre 2016

LESPARRE Nathan né le 03/12/2016 à la Roche sur Yon de Thomas et de Émmanuelle BUCHOUL
ORSONNEAU Sacha né le 04/12/2016 à la Roche Sur Yon de Étienne et de Élodie TURBÉ
GIRARD Charles né le 11/12/2016 à Nantes de Romain et Olympie SIMON
BURGAUD Sonia née le 19/12/2016 à Challans de Étienne et Steffie TURBÉ

BARAULT Ewen né le 22/12/2016 à la Roche Sur Yon de Benoît et Élodie ROUET

ANDRÉ Rose née le 22/12/2016 à l'Île d'Yeu de Jean-Philippe et Mary MOREAU

ROBARD Nolwenn née le 23/01/2017 à l'Île d'Yeu de Christophe et Christel BORNLY

SEMELIN Achille né le 24/12/2016 à Challans de Sébastien et de Bénédicte VAIRÉ

Janvier 2017

LE BRIS Capucine née le 10/01/2017 à Challans de Rodrigue et Mélanie TURBÉ

MOLLÉ Péio né le 24/01/2017 à Nantes de Yann et Astrid COURBÉ

VERGNE Louison née le 26/01/2017 à Challans de Léonard et Mathilde FAYE

Février 2017

JOLIVET Lorys né le 15/02/2017 à Challans de Rémy et Ingrid VIAUD

Mars 2017

BLONDIN Axelle née le 08/03/2017 à Challans de Nicolas et Delphine VILLARBU

ROUSSEAU Inès née le 12/03/17 à Challans de Sébastien et Anne TONNEL

GUERINEAU Jules né le 24/03/2017 à Challans Thibault et Clémence Isabelle

Vive les mariés

Décembre 2016

Le 27 décembre : CAILLET Virginie et GIBERT Thomas

Le 30 décembre : KENNEDY Moïra et BOURGEOIS Hugues

Mars 2017

Le 25 mars : NAUD Karen et TURBÉ Régis

Ils nous ont quittés

Novembre 2016

BARTHELEMY Yvon (65 ans) le 22/11/2016 à l'Île d'Yeu

Décembre 2016

DELHUMEAU Gilles (88 ans) le 04/12/2016 à Saint-Herblain

LIMINIC Lydie (63 ans) le 06/12/2016 à l'Île d'Yeu

AUGER Louis (73 ans) le 06/12/2016 à l'Île d'Yeu

BÉNÉTEAU Ginette veuve RIVALLIN (86 ans) le 07/12/2016 à l'Île d'Yeu

CHARON Marthe veuve THIBAUD (89 ans) le 12/12/2016 à l'Île d'Yeu

CHALOT Paulette veuve TURBÉ (93 ans) le 12/12/2016 à l'Île d'Yeu

CHARUAU Anatole (77 ans) le 15/12/2016 à la Roche Sur Yon

LE BERRE Jeanne veuve ABERT (96 ans) le 17/12/2016 à l'Île d'Yeu

KONETZKI Didier (62 ans) le 18/12/2016 à Angers

GUSCIO Colette veuve BRUNET (89 ans) le 19/12/2016 à l'Île d'Yeu

BOVIE Alfred (93 ans) le 22/12/2016 à l'Île d'Yeu

BOULANGER Michelle (84 ans) le 24/12/2016 à l'Île d'Yeu

Janvier 2017

JOLIVET Marie veuve BARAULT (93 ans) le 02/01/2017 à l'Île d'Yeu

MERLET Odile épouse BURGAUD (57 ans) le 02/01/2017 à l'Île d'Yeu

TRICHET Floriane veuve DOUX (86 ans) le 04/01/2017 à l'Île d'Yeu

COTTANCEAU Michel (86 ans) le 11/01/2017 à l'Île d'Yeu

TARAUD Marguerite veuve ORSONNEAU (93 ans) le 13/01/2017 à l'Île d'Yeu

HÉRON Jean-Olivier (78 ans) le 24/01/2017 à l'Île d'Yeu

FLÉCHER Jacqueline veuve CHAIGNEAU (90 ans) le 26 janvier à l'Île d'Yeu

TARAUD Renée veuve LE BRIS (84 ans) le 28/01/2017 à l'Île d'Yeu

BETRÉMIEUX Gérard (68 ans) le 29/01/2017 à l'Île d'Yeu

Février 2017

DUCEPT Jean (86 ans) le 04/02/2017 à l'Île d'Yeu

GIRARD Bernadette veuve ZARAGUETA (85 ans) le 06/02/2017 à l'Île d'Yeu

JAUNET Christiane veuve TONNEL (88 ans) le 10/02/2017 à Challans

ANDRÉ Renée veuve GROGNARD (86 ans) le 12/02/2017 à l'Île d'Yeu

SALOMON Jacky (61 ans) le 17/02/2017 à la Roche Sur Yon

BARAULT Alain (61 ans) le 17/02/2017 à la Roche Sur Yon

HISBERGUES Liliane épouse PRÉHU (84 ans) le 18/02/2017 à l'Île d'Yeu

JOLY Gilles (79 ans) le 18/02/2017 à Saint-Herblain

PRUNEAU Irénée (62 ans) le 22/02/2017 à la Roche Sur Yon

FRADET Lucette veuve JOLIVET (83 ans) le 25/02/2017 à l'Île d'Yeu

BÉNÉTEAU Dieudonné (85 ans) le 25/03/2017 à l'Île d'Yeu

DUPONT Héloïse veuve ANDRÉ (88 ans) le 27/02/2017 à l'Île d'Yeu

PERRAS Patrick (53 ans) le 28/02/2017 à l'Île d'Yeu

Mars 2017

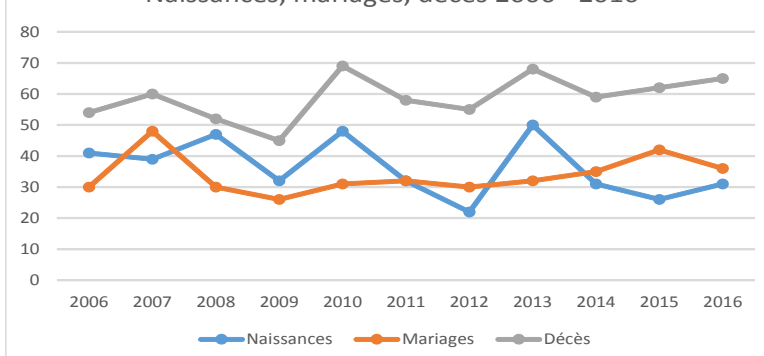
ORSONNEAU Suzanne veuve KERDUFF (92 ans) le 04/03/2017 à l'Île d'Yeu

SORLI Geneviève veuve BOISRENOULT (91 ans) le 05/03/2017 à l'Île d'Yeu

TURBÉ Fernande veuve BLINO (89 ans) le 06/03/2017 à l'Île d'Yeu

SEMELIN Prudent (84 ans) le 27/03/2017 à l'Île d'Yeu

Naissances, mariages, décès 2006 - 2016



Et pourquoi ?

Et pourquoi rénover la mairie ?

Un projet de rénovation de l'actuelle mairie est dans les cartons depuis plusieurs années : les services sont actuellement à l'étroit et les locaux ne bénéficiant pas d'une bonne efficacité thermique. Du simple ravalement de façade à une rénovation énergétique plus complète, il fallait lancer ce chantier selon les possibilités offertes par les finances communales.

Or, le contexte actuel est favorable avec l'opportunité donnée de subventions importantes sous réserve de réaliser une rénovation exemplaire du bâtiment existant (la cible étant le label Bâtiment Basse Consommation Rénovation). En effet, étant labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), une

subvention de 300 000€ a pu être fléchée directement sur ce projet et d'autres subventions spécifiques peuvent s'y ajouter (Fonds de soutien à l'investissement local, SyDEV, Région,...).

Par ailleurs, étant donné l'éclatement actuel des différents services, il était nécessaire de penser à une extension du bâtiment actuel qui sera gagnée sur les bâtiments situés rue Requenon (l'acquisition foncière déjà été réalisée). Cette extension devra, bien sûr, être de même qualité sur le plan énergétique. Elle sera en partie financée par la vente des locaux accueillant actuellement des services extérieurs (rue de la Victoire, rue du Puits Neuf).

Et pourquoi le port du casque est obligatoire à vélo pour les moins de 12 ans ?

La réglementation a changé afin de protéger les plus vulnérables et de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo. **Le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans depuis le 22 mars 2017.**

Le casque doit être homologué (produits marqués NF ou ECE 22/04, 22/05) et correctement attaché. Par ailleurs, les enfants passagers doivent obligatoirement être assis sur un siège fixé au vélo. S'ils ont moins de 5 ans, « le siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache ».

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer du vélo, montrez l'exemple !

Et pourquoi fermer certains chemins ?

Comme depuis maintenant quelques années, la circulation sera limitée sur différentes portions du chemin de côte du **21 juin au 17 septembre 2017** :

- de la Bergerie à la Meule,
- de la Pointe du But à la Belle Maison,
- de la Meule à la Croix,
- de la Courane aux Tchinettes.

La circulation sera fermée au niveau du croisement entre le sentier de la Meule et le chemin des Petits Vergers jusqu'au chemin de côte.

Ces dispositions sont prises afin de limiter la circulation automobile **durant la période estivale**.

Et pourquoi la réalisation de bassins tampons sur le réseau assainissement ?

A l'automne 2017, des travaux de sécurisation du réseau seront réalisés. Deux bassins tampons vont être construits quai Carnot et au Cours du Moulin.

Ces travaux permettront d'éviter l'engorgement de la station en tamponnant les eaux usées et donc les rejets intempestifs des affluents à la mer.

Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%.

La responsabilité de l'adulte est engagée.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende forfaitaire de 90 euros.



**À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**



Camping : des chalets en plus

En 2008, la municipalité a fait le choix d'installer un chalet de 4 personnes (2 chambres, 26m² hors terrasse) et deux chalets de 6 personnes (3 chambres, 35m² hors terrasse) sur le camping municipal.

Ces structures étant très appréciées des clients souhaitant allier la convivialité du camping, le confort et la praticité, deux chalets supplémentaires ont vu le jour en 2010. En outre, le bâtiment «accueil» devenant vétuste, un nouveau bâtiment a été installé sous la même forme deux années plus tard. En 2016, cinq nouvelles tentes aménagées ont aussi été installées dont une avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. 2017 marquera l'installation de deux nouveaux chalets. Le premier pourra accueillir 6 personnes et le second 4 à 6 personnes et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



Composteur collectif

Depuis plusieurs années la mairie promeut le compostage par la vente de bacs à compost subventionnés et la mise à disposition de guides pratiques. Depuis quelques semaines, un site-pilote de compostage partagé est à l'essai à Port Joinville, pour les habitants qui n'ont pas l'espace d'en installer un chez eux.

Ces espaces permettront de donner accès au plus grand nombre. Cette solution permettra de réduire le volume de déchets organiques dans nos poubelles.

Renseignements au service Environnement
02 51 59 45 42

La Vélocéane



Vélocéane revient à nouveau sur l'île d'Yeu, le dimanche 24 septembre 2017. L'office de tourisme, coordinateur de l'opération, recherche des bénévoles pour cette journée.

Inscriptions à l'office de tourisme
ou à tourisme@ile-yeu.fr

Expression politique

«Une île, une équipe»

La douceur des lampes à huile et la modernité

Après la pose d'un premier câble électrique en 1954, puis l'aqueduc sous marin pour l'alimentation en eau douce en 1961, un nouveau raccordement de notre île au continent a été réalisé en 2014 avec la pose d'un câble optique sous-marin. Cette fibre optique alimentera le central de Port Joinville, et trois sous-répartiteurs à Saint-Sauveur, La Meule et la Croix, correspondant à une zone jusque là très mal desservie par internet. Il s'agit un saut technologique essentiel pour l'avenir de notre île. A la mi-juillet, 75% des foyers et des entreprises connectées bénéficieront d'un débit fortement amélioré (supérieur à 30Mb) et de la possibilité d'un accès à la télévision par internet. «On peut regretter la douceur des lampes à huile ou la splendeur de la marine à voile», c'est ainsi que le Président De Gaulle, en 1960, se moquait des nostalgiques du passé. Ce souci que l'île soit connectée au monde actuel et bénéficie de la modernité vaut également en matière culturelle. Avec plus de 740 lecteurs inscrits, et une équipe de bénévoles, la petite bibliothèque abritée provisoirement à l'école du Ponant fait la preuve du grand intérêt qu'elle suscite auprès de la population quelques soient les âges. Il est temps, aujourd'hui, de lui donner sa véritable dimension de «médiathèque» ouverte au monde de la lecture sous toutes ses formes, et un emplacement définitif adapté à de nouvelles missions culturelles et de loisirs. L'île d'Yeu le vaut bien.

On y trouvera certainement des contes autour de la douceur des lampes à huile !

Groupe d'opposition municipale «Yeu 2014»

La situation financière du budget principal de la commune (hors budgets annexes) s'est améliorée depuis 3 ans. Les en-cours d'emprunts sont passés de 13.5 M€ en 2013 à 10.4M€ fin 2016. En octobre 2014 le préfet écrivait que la commune faisait l'objet d'une procédure de vigilance particulière pour éviter toute dégradation supplémentaire des finances publiques. La commune contrainte et forcée n'a donc pas empruntée ces 3 dernières années et a dû se résoudre à vendre une partie de son patrimoine. Maintenant que cela va mieux et que la Dotation Globale de Fonctionnement passe de 2 à 3 M€, il est prévu d'emprunter plus de 6 M€ d'ici la fin de la mandature. Les projets ne manquent pas et nous vous invitons à lire le débat d'orientation budgétaire du conseil municipal du 28 février dernier. La municipalité fait des choix d'investissements que nous contestons. Pas assez de crédit pour notre voirie, toujours autant d'argent pour Yeu 2030 et la transition énergétique et surtout un projet cher à monsieur le Maire, une médiathèque à 3M€ au petit Chiron. Même si cet investissement est subventionné, a-t-on vraiment besoin d'une médiathèque de 600 m² ? L'endroit est-il idéal ? Si on réalise cette médiathèque, faudra-t-il attendre encore des années pour remplacer le chapiteau ? Tout est bien sûr discutable. Nous faisons preuve d'humilité car nous ne sommes que des élus et n'avons pas la science infuse. C'est pourquoi nous proposons à monsieur le maire de consulter les îlais avant tout investissement majeur. L'avis des contribuables est de nos jours incontournable.

Agenda

Samedi 20 mai

Cirque à 18h au Chapiteau

Le Cordon

par la Cie Les Artisans Rêcheurs

Le Cordon est une performance atypique alliant jeu clownesque, tissu aérien et danse au service d'un questionnement sur les origines. Depuis le ventre de sa mère, une clowne nous donne à voir et à entendre le dernier jour, les dernières heures précédant sa naissance dans cet espace impénétrable aux contours mouvants, tout est possible.

Mercredi 21 juin

Concert et déambulation pyrotechnique à 22h30 sur le port

Su a feu

par la Cie Deabru Beltzak

Ce spectacle explore l'espace urbain depuis un angle nouveau et fantastique. Des personnages, aux costumes fantasques, envahissent la rue pour la transformer en un espace de rituels inédits, autour du feu primitif.

Mercredi 26 juillet

Concert chez l'habitant- Ouvert à tous

Vaguement la jungle

Ce spectacle convoque un univers musical audacieux, conjugué à tous les temps : de Mozart à Massive Attack en passant par Erik Satie, Django Reinhardt, Hugues Aufray, Dalida, les Beatles, etc. Sur scène ou en rue, un pied dans le patrimoine l'autre dans ce qu'il reste à faire, ce nouveau spectacle nous touche et nous surprend par la (re) découverte de morceaux que nous connaissons tous.

Fresque : une découverte fortuite

En novembre 2013, le piquetage des enduits de l'absidiole sud de l'église de Saint-Sauveur mettait à jour des décors que l'on croyait disparus. Devant l'importance de cette découverte, une campagne de sondages était confiée à l'atelier de restauration ARCOA en juin 2014 dans le but d'établir un diagnostic.

Le rapport d'expertise mit en évidence un ensemble important de peintures murales présent sur l'ensemble de la voûte de l'absidiole sud mais également dans le chœur.

Une première campagne de dégagement et de restauration est actuellement en cours dans l'absidiole sud.

A ce jour, elle révèle une stratigraphie très complexe laissant apparaître 3 décors superposés.

Le décor le plus ancien daterait du XIII^{ème} siècle. Il renvoie au décor d'architecture feinte mis au jour dans l'abside du chœur : de faux joints peints agrémentés de rinceaux noirs et de fleurettes. La présence de ce décor dans les parties les plus anciennes de l'église laisse à penser que celle-ci était peut-être entièrement ornée ainsi au XIII^{ème} siècle.

Dans l'absidiole, recouvrant cette première couche, deux strates historiées superposées retiennent actuellement toute l'attention de la Conservation Régionale.

Elles sont provisoirement attribuées respectivement à la fin du XIII^{ème} siècle et au début du XIV^{ème} siècle. La première révèle des décors architecturaux dont un grand arc trilobé et des tours en forme de clocher, ainsi qu'un visage aux traits extrêmement raffinés.

La seconde représente trois personnages en prière, dans une barque, accueillis par un personnage arborant mirte et crosse. En miroir, sur l'autre face de la voûte, le même personnage

semble bénir trois sujets visiblement féminins. La présence d'une barque au sein de ce décor nourrit actuellement la réflexion scientifique autour de l'interprétation des peintures murales mises au jour.

Monseigneur Rézeau, notre curé a transmis à la mairie une note bien documentée faisant état de plusieurs représentations de Saint-Nicolas apaisant la tempête ou dotant trois jeunes filles pauvres qui présentent des similitudes avec les décors de Saint-Sauveur.

Par ailleurs, l'absidiole sud, fut jusqu'en 1822 entièrement occupée par une chapelle contenant l'autel de Saint-Nicolas, un des saints patrons des marins (notice sommaire sur l'église de Saint-Sauveur de l'île d'Yeu Amand Henry 22 novembre 1953) corroborerait cette hypothèse.



Fête de la Mer

Centenaire de la tragique odysée des sauveteurs islais et du torpillage du « Sequana » - 198 tirailleurs sénégalais décédés 150 ans de la station SNSM 27 et 28 mai 2017

Samedi 27 mai 2017

- **18h00** : « Une Baleinière en détresse » - Ciné-concert de Clément Bertrand au Ciné-Islais
- **20h00** : grillades et concert - quai Martin - SNSM

Dimanche 28 mai 2017

- **10h00** : inauguration de la statue rendant hommage aux tirailleurs sénégalais décédés lors du naufrage du Sequana, la Croix- chemin de la Couranne
- **10h45** : défilé jusqu'au quai Martin via la rue Guist'Hau
- **11h00** : messe quai Martin (à l'église en cas de pluie)
- **12h00** : défilé et discours place de la Norvège
- **16h45** : départ en mer
- **18h00** : retour au port
- **19h00** : grillades et chants de marin quai Martin - SNSM

Exposition

« 1917 : l'Île d'Yeu au cœur de la guerre sous-marine » du 20 mai au 17 septembre - Quai du Canada

1917, au large de l'Île d'Yeu, mines et sous-marins allemands perturbent la pêche et les convois de commerce. Explosions, naufrages... aux nouvelles du front terrestre, toujours aussi meurtrier, s'ajoutent celles des équipages des navires, simples chalutiers, cargos ou goëlettes, victimes des mines et des torpilles ennemies.

Pendant que les U-Boote (sous-marins allemands) sèment la terreur vers Rochebonne, à terre, les autorités et la population s'organisent pour secourir au mieux les naufragés.

Conférences : à la Citadelle en salle 3 à 20h30 - Vendredi 9 juin - Lundi 17 juillet - Mercredi 9 août - Mercredi 23 août

Statue de la Norvège



Suite au sauvetage de l'équipage de l'Ymer, bateau Norvégien, par les marins islais en 1917, le Baron de Wedel Jarlsberg, Ministre norvégien, commanda un monument au sculpteur Sinding. Il représente sur sa face sud, une femme, symbolisant Marianne, tirant un naufragé norvégien de l'océan, la face nord portant les dates du sauvetage et le nom du bateau. Les noms des sauveteurs sont gravés sur les faces est et ouest.

Il fut inauguré en 1922 près de la darse principale du port.

En 1990, la statue originale était très altérée. La municipalité décida de voter son remplacement par une copie à l'identique.

A l'occasion du centenaire de l'événement, la statue de la Norvège vient d'être rénovée pour un montant de 26 084 €HT avec le concours de l'Ambassade de Norvège (15%), la Région (23%) et le Département (25%).

Ce monument si emblématique de l'Île d'Yeu, 100 ans après cette tragique odysée, continue ainsi d'être le témoin de la solidarité des gens de mer et du dévouement de nos Sauveteurs islais.